

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 843

Rubrik: Prix littéraires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITE DE DP
Kurt Furgler,
sans totem ni tabou

Dès qu'un politicien s'en va ou meurt, ses congénères et les médias se mettent à célébrer ses vertus en fermant les yeux sur tout ce qu'ils lui ont reproché au long de sa carrière. C'est une sorte de tabou qui se développe, hanté par les remords de ceux qui l'ont pourfendu. Freud parlait de *Vatersehnsucht* (nostalgie du père). Dans notre pays, Monsieur Furgler est la victime la plus récente de ces rites tribaux. Je dis bien victime, car il me semble que ces louanges soudaines signifient tout simplement que l'homme n'est plus à craindre.

Monsieur Furgler n'était pas un décideur. Ceux qui l'entouraient souffraient de ses hésitations. Il redemandait souvent de nouveaux dossiers, toujours plus détaillés, priait de rappeler, de revenir. Il pouvait retenir sa décision de faire un voyage à l'étranger jusqu'à la veille du départ ; aux collaborateurs de s'en sortir. Beaucoup d'entre eux l'ont d'ailleurs quitté pour ces raisons-là. Il est vrai qu'une fois la décision prise, Kurt Furgler savait foncer. Vrai aussi que dans les grandes options sa vision du monde ne flottait pas. Mais dans ses valse-hésitations il restait - comme tout le monde à Berne - prisonnier des multiples courants d'influences, du kaléidoscope des intérêts organisés.

Monsieur Furgler était un maître ès communication: langues, vivacité et absence de langue de bois - rien ne lui manquait. Mais il succombait à sa propre force de conviction en même temps que ses interlocuteurs. Car sa sensibilité lui faisait dire des choses agréables, adaptées à la situation et aux personnes présentes. Pas de chance pour eux et pour le Conseiller fédéral lui-même quand une opposition se présentait : il essayait d'être compréhensif mais faisait beaucoup de déçus. Le chef du Département me fit croire en sa volonté ferme de moderniser le droit des sociétés anonymes. Mais dans la commission d'experts, je découvris avec étonnement que non seulement les deux délégués du chef votaient - ce qui n'est pas habituel - mais qu'en plus, ils s'exprimaient sur les points cruciaux dans le même sens que ceux qui freinent cette révision depuis vingt ans.

Monsieur Furgler n'était pas toujours le grand homme d'Etat tenant le gouvernail central. Il se glissait dans les couloirs de service pour tirer des ficelles de deuxième plan. Nombreux ont été ses coups de téléphone aux abonnés de tous les annuaires de la Confédération pour rappeler à l'ordre, proposer, se faire entendre. Il pouvait s'adresser à un tout petit office de son Département pour suggérer de ne pas confier l'étude demandée par une commission de cet office à tel secrétaire. Des ténors de l'industrie privée n'avaient pas caché l'irritation que leur causait ce "jeunot".

En tant que chef du Département de la justice, il n'a pas seulement fait avancer les droits de la femme et la nouvelle Constitution. Il avait également juré de mieux faire dans la lutte contre la pollution atmosphérique en cas de refus de l'initiative Albatros. La parole n'a pas été tenue et huit années décisives pour empêcher la mort des forêts furent perdues. Un manque, une faute grave.

Finalement l'homme d'Etat Kurt Furgler a commis une erreur coûteuse en promettant la garantie contre les risques à l'exportation à la firme BBC, pour la centrale turque de Marmara. Promettre une telle somme à une firme qui, à elle seule, arrache ainsi 47% de toutes les garanties, et ceci contre l'avis des responsables directs - en voilà une décision ! Mais l'industrie qui, en septembre 1985 déjà, se plaisait à rouler le chef de ce Département enlevé aux radicaux, le floua encore : BBC cèda les centrales à sa filiale allemande. Kurt Furgler ne sera donc pas celui qui aura coûté aux contribuables 700 millions pour soutenir une firme vieillotte et un régime suspect.

Cette expérience illustre les limites d'action d'une seule personne dans notre système politique immobile. La décision, c'est les autres. Il ne faut donc pas condamner M. Furgler. Mais il ne faut pas non plus l'ériger en totem.

Beat Kappeler

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Beat Kappeler est économiste et secrétaire USS.

PRIX LITTERAIRES
**N'oublions pas
la périphérie**

■ Un lecteur de Neuchâtel, M. André Oppel, nous écrit pour nous signaler que lors de la remise des prix de l'Association des écrivains de langue française (DP 841), Gilbert Baechtold et Bertil Galland ne furent pas les seuls lauréats romands.

Agota Krystof, suisse franco-phone d'origine hongroise et résidant à Neuchâtel depuis vingt-cinq ans reçut ce jour-là le Prix Européen pour son roman *Le Grand Cahier* (Seuil 1986, 191 pages). C'est l'histoire de deux jumeaux orphelins perdus dans la tourmente d'une guerre imaginaire. L'absurdité du monde des hommes apparaît à travers leur regard d'enfants, plein de fraîcheur et d'humour. Le livre a déjà paru en Espagne et des traductions sont prévues dans une dizaine de langues ... les écrivains romands ne vivent pas tous sur les rives lémaniques.

EMOIS ET MOI ET MOI
La décadence

■ (yj) Or donc, comme annoncé (cf DP 838, 30.10.86), le nouveau supplément de *l'Hebdo*, intitulé *Emois*, vient de sortir de presse. Par rapport au numéro d'essai lancé en mai dernier, peu de différence au niveau de la forme : juste un peu plus de pages, tant rédactionnelles (96 1/2 au lieu de 90 1/2) que publicitaires (25 1/2 au lieu de 21 1/2, y compris les 4, respectivement 2 pages de pub-maison). Le tout pour un prix réduit de 12 à 10 francs (ou de 40 à 30 francs français).

La présentation générale reste celle d'un magazine grand format (23 x 29,5 cm), avec force photos, belles le plus souvent, et recherche d'utilisation originale de l'espace généreusement dispensé aux auteurs et illustrateurs.

Se pose évidemment la question de la nécessité d'*Emois*, même si